PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE LES MARGUERITE

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Les Marguerite tenue le 27 octobre 2022 à 19h00 à la bibliothèque

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Ève Desrosiers	présidente
Jessika Brazeau	parent et représentante au comité de parents
Olivier Duhamel	parent
Catherine Simard	parent
Nancy Marcotte	enseignante
Ginette Borduas	enseignante
Valérie Leclerc	enseignante
Geneviève Bergeron	personnel de soutien

PARTICIPAIT ÉGALEMENT
Annie Gagnon, directrice

ÉTAIENT ABSENTS
Aucun absent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM
Madame Marie-Ève Desrosiers présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance, il est 19h00.

C.É.22-23-11

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Il est proposé par madame Marie-Ève Desrosiers et secondé par madame Ginette Borduas

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. QUESTION DU PUBLIC
Aucun public

C.É. 22-23-12

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 27 SEPTEMBRE 2022
Madame Marie-Ève Desrosiers, présidente, fait le suivi au procès-verbal du Conseil d'établissement du 27 septembre 2022.

Il est proposé par monsieur Olivier Duhamel et secondé par madame Nancy Marcotte

QUE le procès-verbal de la séance du 27 SEPTEMBRE 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES
Madame Annie Gagnon, directrice, suggère de lire les fiches 19 et 23 pour le prochain CÉ.

C.É. 22-23-13 **6. PROJET ENCHANTONS-NOUS (MUSIQUE)**

Madame Lucie Lanthier, spécialiste en musique, nous présente le projet Enchantons-nous qui aura lieu le 15 avril 2023. L'activité sera offerte aux élèves de la 1re à la 6e année. Mme Lanthier demande au CÉ de payer pour un parent accompagnateur.

Il est proposé par Geneviève Bergeron et secondé par madame Jessika Brazeau

QUE l'activité Enchantons-nous soit approuvée telle que présentée et que le CE autorise le paiement pour un parent accompagnateur avec le budget-école.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

C.É. 22-23-14 **7. CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

Mme Gagnon, directrice, propose une campagne de financement qui encouragerait une école du CSSP, Le Tremplin. Les membres proposent de faire la campagne le plus rapidement possible, avant la période des Fêtes.

Il est proposé par madame Valérie Leclerc et secondé par madame Jessika Brazeau

QUE la campagne financement des chandelles soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

C.É. 22-23-15 **8. PROJET EMBELLISSEMENT COUR D'ÉCOLE**

Madame Annie Gagnon, directrice, présente la suite du projet d'embellissement de la cour et nous informe des ajouts qui seront faits à la phase 2. La première pelletée de terre de la phase 2 est prévue en 2024.

9. PAROLE AU RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Mme Geneviève Bergeron, éducatrice au service de garde, nous informe que pour la journée pédagogique du 28 octobre 160 élèves sont inscrits. Deux groupes d'élèves resteront à l'école.

10. PAROLE AU RESPONSABLE DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Décarie-Daigneault, présidente nous informe que la première rencontre à eu lieu le 6 octobre 2022. Mme Desrosiers énumère les principaux sujets discutés dont entre autres, les rôles et responsabilités de chacun.

11. PAROLE AUX MEMBRES

Aucune parole

12. PAROLE À LA DIRECTION

Dans le but de procéder à l'élaboration du PEVR, la direction générale invite les membres à participer à un groupe de discussion. Mme Catherine Simard, membre, se propose pour assister à la réunion TEAMS qui aura lieu le 9 novembre prochain. Mme Gagnon explique également le système d'émulation mis en place dans l'école. Il est demandé que les informations soient transmises aux parents.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

14. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du C.É. sera le jeudi 15 décembre 2022 à 19h00 à la bibliothèque

C.É. 22-23-16 **17. LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 h 17**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Marie-Ève Desrosiers et secondé par madame Ginette Borduas

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

_____ _____

Marie-Ève Desrosiers, présidente Annie Gagnon, directrice